



AGENDA

- ▶ **10 janvier** : Vœux du Maire - 18 h 30 - Foyer municipal
- ▶ **12 janvier** : Assemblée générale - 18 h - Le Cercle
- ▶ **13 janvier** : Valses de Vienne - Le Pin Galant - Départ 13 h devant la mairie - *Rayon Vert*
- ▶ **13 janvier** : P'tit Zinc du dimanche - 10 h à 13 h - Le Cercle
- ▶ **14 janvier** : Bus pour Bordeaux - 13 h devant la mairie - *Rayon Vert*
- ▶ **18 janvier** : Théâtre lyrique "Le Quatuor de la Tour des Anges" - 20 h 30 - Foyer municipal - *Compagnie les Pièces Jointes* - Mairie
- ▶ **19 janvier** : Assemblée générale - 15 h Foyer municipal - *Rayon Vert*
- ▶ **24 janvier** : "The first" - Cocktail dînatoire - 18 h 30 - *Le Bivouak'*
- ▶ **26 janvier** : Assemblée générale - 14 h Foyer municipal - *La Clef Bleue*
- ▶ **27 janvier** : Apéro du dimanche - 11 h Le Cercle
- ▶ **3 février** : Repas de la Saint Blaise - 12 h *Rayon Vert*
- ▶ **8 février** : Apéro du vendredi - 19 h - Le Cercle
- ▶ **9 et 10 février** : Concours "Prodige art" 14 h - *La Clef Bleue*
- ▶ **9 février** : Concert caritatif - *La Clef Bleue*
- ▶ **17 février** : P'tit Zinc du dimanche - 10 h à 13 h - Le Cercle
- ▶ **21 février** : Wine work - 18 h 30 Cocktail dînatoire - *Le Bivouak'*
- ▶ **16 mars** : Saint-Patrick - Salle polyvalente *La Clef Bleue*

Édito du maire

Chères Landiranaïses, chers Landiranaïses,

Le mois de janvier, souvent marqué par de désagréables intempéries, se rachète en étant le mois des vœux de la galette des Rois et aussi des jours qui insensiblement commencent à s'allonger.

Traditionnellement au seuil d'une nouvelle année, le Maire et l'Équipe Municipale formulent leurs vœux de bonheur de santé et de prospérité et de réussite dans vos projets, et évoquent les travaux effectués au bénéfice de votre confort.

L'année 2018, a vu la réalisation ou l'ouverture de chantiers importants, pour l'essentiel il s'agit :

- L'aménagement des abords de l'école,
- Le début du chantier de l'ancienne poste,
- L'élaboration de la réhabilitation de l'immeuble DAGUT en cinq appartements pour les jeunes travailleurs,
- La signature du marché pour la rénovation de la chapelle de Brax,
- La poursuite du dossier sur la construction et l'ouverture d'un supermarché,
- Le projet de l'aménagement de la RD 11 de la pharmacie à Menon y compris la RD 25 vers Guillos,

En 2019, la municipalité continue de poursuivre les réalisations qu'elle s'est fixée mais il reste encore beaucoup à faire.

Je vous souhaite au nom de la Municipalité une bonne et heureuse année 2019.

Jean-Marc Pelletant

Un champion du monde à Landiras

Jean-Bernard Galissaire vient de remporter de nouveau le Master FFC de cyclo-cross en plus de 70 ans à Møl en Belgique, toutes nos félicitations à ce brillant représentant de la France et de Landiras !

Sommaire

- 2 à 8 Vie municipale** : Le Père Noël est passé à Landiras - Nos anciens se retrouvent - La numérotation métrique de la commune - Cérémonie du 11 Novembre - Conseil municipal du 16 octobre 2018 - Conseil municipal du 27 novembre 2018 - Appel à candidature - Journal CMJ - Du nouveau à l'école
- 9 Festivités** : Concert Franco-Tchèque - Concert « Coupe choux » - Une comédie féroce, « les héritiers »
- 10 & 11 Vie associative** : La Clef Bleue - News de l'APE - LEA - Concours d'obéissance - Gymnastique rythmique
- 12 Divers** : Des ateliers collectifs pour le maintien à domicile - Le Cercle de Landiras

Le Père Noël est passé à Landiras

Compte tenu d'un emploi du temps bien rempli, le Père Noël a donné rendez-vous aux petits landiranaïses au début du mois de décembre, le vendredi 7 en fin d'après midi.

Pas de neige mais une pluie fine a contraint le Père Noël à renoncer à son traîneau pour effectuer ses visites en calèche. Aussi se sont les yeux émerveillés et pleins de rêves que les enfants regroupés à l'entrée de la salle polyvalente, le virent apparaître. Descendant lentement de sa calèche, il prit sa hotte remplie de pochons de bonbons pour se diriger dans la salle, la traversa, puis il vint s'asseoir dans le fauteuil au pied du sapin joliment décoré. Papa Noël commença sa distribution de bonbons. Enfin certains voulurent immortaliser cet instant auprès de lui pendant que d'autres s'affairaient autour des ateliers de sculptures sur ballon, de magie, de compositions florales, de maquillage, de coloriage et de percussions où chaque enfant a pu participer.

La municipalité remercie tous les bénévoles et les élus qui ont œuvré, comme chaque année pour la réussite de ce moment magique.



Nos anciens se retrouvent ...

Comme chaque année, le CLAAAL invite les anciens de la commune, celles et ceux de 70 ans et plus, à se retrouver pour un moment convivial. 80 anciens landiranaïses ont opté pour cette formule, les autres ayant fait le choix de recevoir un colis à leur domicile.

En ce dimanche 9 décembre, c'est dans une ambiance bon enfant que chacune et chacun a pu apprécier le succulent repas concocté par Monsieur Lagrange au son de l'accordéon de Nelly et de son orchestre permettant à certaines et certains de fredonner des chansons de leur jeunesse mais aussi de dan-



ser sur des airs musicaux bien connus.

La municipalité remercie tous les membres du CLAAAL pour leur disponibilité et Paulette qui a décoré comme chaque année les tables et la salle toujours avec beaucoup de goût. Sans eux, ces retrouvailles ne pourraient avoir lieu.

Un grand MERCI pour nos anciens.

La numérotation métrique de la commune

La commune de Landiras, avec l'aide des services de la Poste, s'est engagée déjà depuis quelques mois dans une démarche de normalisation des adresses. Au fur et à mesure des années, l'adressage des administrés n'est plus homogène, il est même devenu incohérent.

Et puis la géolocalisation est devenue une nécessité, avec le développement du e-commerce, des services à la personne à domicile, l'accès aux services, le développement des entreprises, les enjeux liés à la revitalisation de l'espace rural. La qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général et une condition d'égalité entre les administrés ; elle est un facteur clé de succès pour le développement du territoire et de l'attractivité économique, démographique et touristique de la commune.

La municipalité a opté pour une numérotation métrique qui consiste à donner à l'habitation un numéro correspondant à la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation (Plus de numéro Bis ou Ter). Les numéros sont attribués de manière croissante ; les habitations situées du côté droit auront un numéro pair et celles situées du côté gauche auront un numéro impair. Ainsi une maison située à 24 mètres du début de la rue, côté droit, aura le numéro 24. Alors oui, certaines habitations auront le numéro 1200 ou même 2200.

Quels en sont les avantages les plus évidents ?

- Rapidité d'intervention des services d'urgence : rapidité d'accès sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre grâce la visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site.
- Efficacité de l'acheminement du courrier et des colis (la Poste estime à plusieurs millions le nombre de colis retournés faute d'une adresse correcte).
- Optimisation des services : service à la personne, collecte des déchets, déploiements des réseaux...
- Navigation : généralisation de l'usage des GPS.

Une commission municipale a dressé un état des lieux des voies de la commune. Certaines, déjà identifiées par le passé ont gardé leur nom, d'autres ont dû être dénommées. L'utilisation des lieux-dits n'étant plus conforme, dans la plupart des cas la commission s'est attachée à les faire apparaître dans la nouvelle dénomination des voies. Ex : la voie communale qui conduit au Lucat a été dénommée « chemin du Lucat ». Ceux qui n'auront plus la possibilité d'utiliser le nom du lieu-dit dans leur adresse officielle pourront tout de même le mentionner en complément d'information. (Ex : **Monsieur et Madame X - 53, rue Louis Gertoux-Aux Loups - 33720 Landiras**) Une délibération du conseil municipal du 27 novembre 2018 a entériné la nouvelle

dénomination des voies. Des nouveaux panneaux seront mis en place par la commune.

Quelles conséquences pour nous ?

Tout le monde changera d'adresse. Quand la Poste aura terminé le travail de numérotation (environ au mois de mars), une réunion publique permettra à chacun de mieux s'informer. Puis, chaque propriétaire recevra un courrier l'informant de son changement d'adresse et sera invité à se rendre à la mairie pour récupérer le document officiel et la plaque de numérotation à apposer au domicile. Les nouvelles adresses seront diffusées par les services municipaux au centre des impôts fonciers, au cadastre, au service de secours et à la Poste.

Vous devrez diffuser votre adresse aux organismes vous concernant: carte grise, employeur, banque, sécurité sociale, mutuelle, eau, électricité, téléphonie, ...) Le site mon.service-public.fr « Déclaration de changement de coordonnées » vous permet votre changement d'adresse à plusieurs organismes en une seule opération. Toutefois le changement d'adresse n'est pas obligatoire pour la carte nationale d'identité, le passeport ou le permis de conduire. La dénomination et numérotation métrique entraînera quelques contraintes mais dans l'intérêt de chacun.

Cérémonie du 11 Novembre

C'est au son des cloches de l'église du village rappelant la victoire du 11 novembre 1918 qu'a commencé la cérémonie du centenaire. Monsieur le Maire en présence de Monsieur Yves Amanieu porte-drapeau, et de deux jeunes du Conseil Municipal Jeunes a donné lecture de la lettre du Président de la République. La Marseillaise chantée par le Conseil Municipal Jeunes et un dépôt de gerbe ont suivi.

Moment très émouvant et plein de solennité quand les deux enfants ont cité tour à tour les noms de tous les morts de Landiras pendant la grande guerre et la liste a été très longue, le village étant un de ceux ayant eu le plus grand nombre de victimes.

Les jeunes ayant été reçus à leurs examens ont ensuite été fêtés au Foyer municipal par la remise à chacun d'un prix et par un vin d'honneur qui a réuni les nombreux participants à cette cérémonie.



Quelques décisions du conseil municipal du 16 octobre 2018

► Classement du CR n°37 de Claousets dans la voirie communale

Le chemin rural N°37 des Claousets sera classé en voie communale du fait de ses caractéristiques physiques.

En effet la commune souhaite confier l'entretien de cette voie à la CDC mais ne pouvait le faire dans les nouvelles compétences qui ne prennent que les voies communales et non les chemins ruraux.

Le chemin rural N°37 sera classé sous l'appellation : voie communale N°112 des Claousets.

► Signature MARCHES « restructuration bâtiment ancienne Poste »

Suite à la consultation organisée dans le cadre de la restructuration du bâtiment de l'ancienne Poste, l'ouverture des plis a eu lieu ; M. le Maire était entouré d'élus et de M. ALVARO, maître d'œuvre. L'analyse des offres a permis de désigner l'entreprise la mieux-disante pour chaque lot (prix TTC).

• Lot 1 : Démolition gros œuvre - Carrelage	14 823.38 €
<i>Sarl SPADETTO et Fils</i>	
• Lot 2 : Menuiserie extérieure - <i>Sarl MAURA</i>	22 680.00 €
• Lot 3 : Plâtrerie - Faux plafonds - <i>Sarl GETTONI</i> ..	12 479.00 €
• Lot 4 : Electricité - Chauffage	15 294.15 €
<i>Sarl DARRIET et fils</i>	
• Lot 5 : Plomberie sanitaire - <i>Sarl DARRIET et fils</i> ...	7 590.83 €
• Lot 6 : Peinture - <i>Entreprise CABANNES</i>	11 213.36 €
Total	84 080.72 €

► Adhésion à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

La loi de modernisation de la justice de novembre 2016 stipule que les recours contentieux formés par les agents publics à l'encontre de certains actes administratifs relatifs à leur situation personnelle peuvent faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire.

Cette médiation est un dispositif novateur par lequel les parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable des différends avec l'aide d'un tiers, le médiateur.

Elle concerne :

- les employeurs territoriaux ;
- les agents publics.

Le Centre de Gestion de la Gironde s'est porté volontaire pour cette expérimentation. C'est une mission facultative à laquelle les collectivités peuvent adhérer volontairement.

Cette médiation préalable sera assurée par des agents du Centre de Gestion formés et opérationnels, qui garantiront le respect des principes de la médiation : indépendance, neutralité, impartialité, confidentialité.

La Commune de Landiras adhèrera à cette mission proposée par le Centre de Gestion..

Quelques décisions du conseil municipal du 27 novembre 2018

► Signature MARCHES « Restauration de la Chapelle de Brax »

L'ouverture des plis à laquelle Monsieur le Maire était entouré d'élus et une analyse des offres effectuée par M^{me} Evelyne BALLION, architecte du Patrimoine et DPLG, Maître d'œuvre des opérations ont permis de désigner l'entreprise la mieux-disante pour chacun des lots (prix HT) :

• Lot 1 : Gros-œuvre/Pierre - <i>Société MTP Aquitaine</i>	
Tranche ferme :	117 150.00 €
Tranche conditionnelle 1 :	63 193.50 €
Tranche cond 2 (Option chemin parvis) :	12 775.00 €
TOTAL	193 118.50 €
• Lot 2 : Charpente/Couverture - <i>Ent. Charpente de Gascogne</i>	
Tranche conditionnelle 1	50 520.00 €
Tranche cond 2 (Option zinguerie).....	3 200.00 €
TOTAL	53 720.00 €
• Lot 3 : Menuiserie - <i>M.Pascal CAVAILLOS</i>	
Tranche conditionnelle 2 :	9 045.00 €
• Lot 4 : Vitraux - <i>Sarl VITRAUX DUPUY</i>	
Tranche conditionnelle 2 :	15 420.00 €
• Montant récapitulatif des tranches :	
Tranche ferme.....	117 150.00 €
Tranche conditionnelle 1	113 713.50 €
Tranche conditionnelle 2 (avec options).....	40 440.00 €
MONTANT GLOBAL.....	271 303.50 €

► Dénomination des voies communales

Le Conseil municipal, par délibération du 8 avril 2016, a accepté la prestation proposée par LA POSTE pour l'aide à la numérotation et dénomination des voies communales visant à améliorer les adresses immobilières.

Un long travail sur le terrain et sur les cartographies a permis de répertorier toutes les voies du secteur bâti de la commune.

Le Conseil municipal a pris connaissance de cette liste et s'est prononcé sur l'appellation de chacune de ces voies afin de finaliser ce dossier.



► Achat parcelles H530 -2214-2434-2436-2438

Une proposition a été faite par les propriétaires des parcelles ci-dessous désignées, parcelles situées le long de la Mouliasse et sur lesquelles subsistent la voie d'eau et les ruines d'un ancien moulin. Aux termes des négociations menées par Monsieur le Maire, la vente des parcelles a été fixée et acceptée par le Conseil Municipal :

D 715 lieu dit « le Moulin » d'une contenance de 2 a 50 ca
D 2156 lieu dit « le Moulin » d'une contenance de 45 a 00 ca

H 530 lieu dit « Le Bourg » d'une contenance de 6 a 75 ca
H 2214 lieu dit « Le Haou » d'une contenance de 31 a 25 ca
H 2434 lieu dit « Le Bourg » d'une contenance de 3 a 75 ca
H 2436 lieu dit « Le Bourg » d'une contenance de 4 a 91 ca
H 2438 lieu dit « Le Bourg » d'une contenance de 1 ha 07 a 35 ca
Soit 2 ha 01 a 51 ca pour la somme de 12 000 €.

Les actes à intervenir seront passés auprès de Maître Sabrina LAMARQUE-LAGÜE, notaire à CAPTIEUX.

► Engagements de la commune pour le départ de la 2^e étape du tour de Gironde Cycliste international : édition 2019

L'Union Sportive Villenavaise Cyclisme organisatrice du Tour de Gironde Cycliste international en 2019 a proposé à la Commune qui a accepté, de recevoir le départ de la 2^e étape de ce tour, le dimanche 19 mai 2019 moyennant :

- la mise à disposition d'espaces spécifiques pour accueillir le «Village Départ », les véhicules et les membres de l'équipe logistique ;
- une contribution financière de la commune s'élevant à 3 500 €.

► Transfert au Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde du service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Afin d'offrir une meilleure qualité de la sécurité, la commune a décidé du transfert du service public de la Défense extérieure contre l'incendie au SDEEG pendant une durée de 6 ans, à partir 1^{er} janvier 2019 en vue d'exercer les prérogatives suivantes :

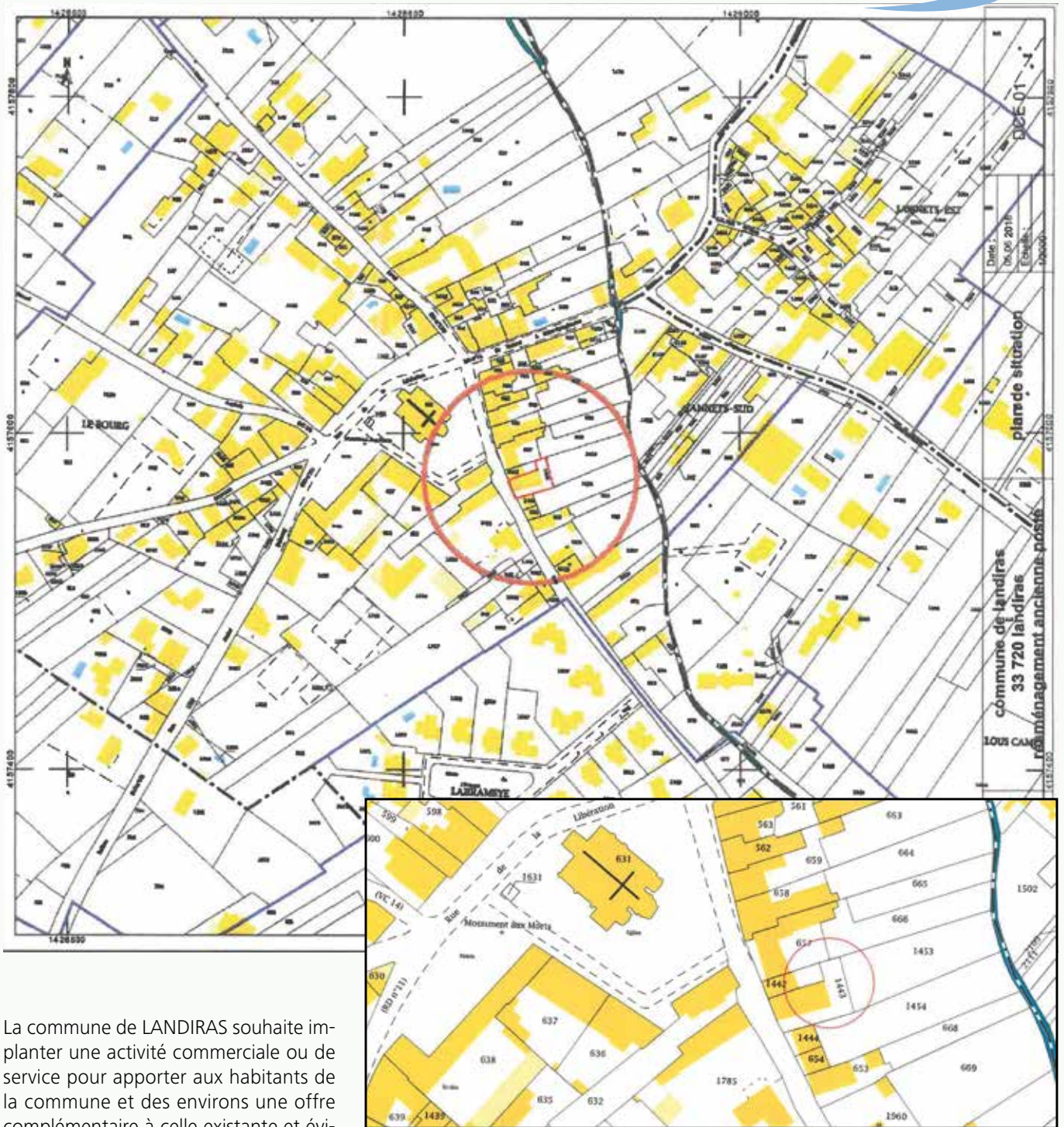
- La maîtrise d'ouvrage des investissements sur les PEI (Point d'eau Incendie) déclarés dans la DECI, comprenant notamment les créations de PEI, les renouvellements, rénovations, mises en conformité,
- La maîtrise d'œuvre des travaux réalisés sur les PEI et sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental,
- L'organisation et le contrôle annuel des PEI déclarés dans la DECI,
- L'organisation et le contrôle débit-pression des PEI déclarés dans la DECI en tenant compte de la spécificité de cette année eu égard au fait que le SDIS propose la gratuité de cette mission pour 2018,
- La maintenance curative et corrective des PEI déclarés dans la DECI,
- L'aide à l'élaboration du schéma communal de la DECI,
- La gestion et cartographie du patrimoine des PEI déclarés dans la DECI.

Quant à la commune, elle conserve la police administrative spéciale, la maîtrise des aspects budgétaires, la programmation des contrôles et le choix du matériel des PEI.

► Augmentation de la contribution aux séjours vacances des jeunes proposée par la municipalité

Le Conseil Municipal, par délibération du 11 avril 2017, afin de faciliter l'accès aux vacances des jeunes landiranaï, avait décidé de verser une contribution de 100 € maximum par jeune, aux organisateurs de séjours vacances, dans la limite de 1 000 € par saison. Sous l'effet de l'augmentation des inscriptions lors des séjours, et par le fait d'une enveloppe globale dédiée, limitée à 1 000 € par séjour, Il s'avère que le montant de l'aide financière individuelle a nettement diminué et n'est plus représentatif quant à son objectif initial. Le conseil municipal a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, tout Landiranaï âgé de 7 à 17 ans percevra une contribution de 100 € lors de son inscription.

APPEL à CANDIDATURE Local commercial ou de service



La commune de LANDIRAS souhaite implanter une activité commerciale ou de service pour apporter aux habitants de la commune et des environs une offre complémentaire à celle existante et éviter à la population des déplacements inutiles.

Présentation de la commune

La commune de Landiras, riche de ses 2300 habitants mais aussi de son activité industrielle, agricole, viticole, sylvicole et associative, profite quotidiennement d'un mouvement de population interne et externe.

Son centre - bourg bénéficie des services usuels de la vie quotidienne :

- une école maternelle,
- une école primaire,
- une agence postale,
- une médiathèque de proximité,
- de nombreuses associations culturelles,

sportives et de loisirs,
 - deux maisons d'assistantes maternelles.

Ainsi que des commerces et des services variés :

- un tabac/presse,
- 2 boulangers,
- une supérette,
- une pharmacie,
- un cabinet médical et deux cabinets d'infirmières libérales,
- un cabinet dentaire,
- un cabinet de kinésithérapie,
- une étude notariale,
- un espace de co-working,
- 3 salons de coiffure,

- une boutique de fleuriste,
- une pizzeria,
- et bientôt un supermarché.

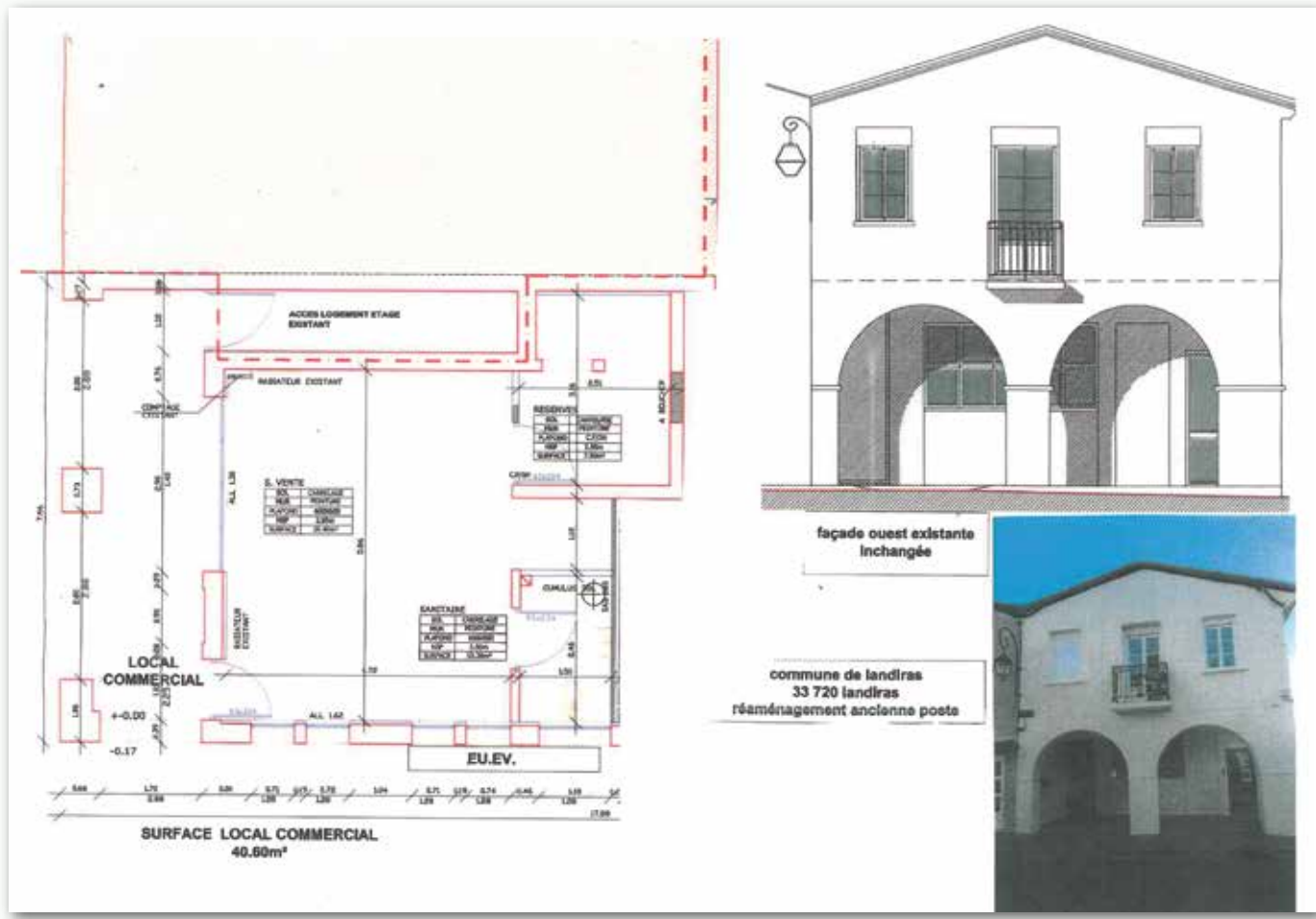
Et un maillage artisanal relativement conséquent.

Contexte et synthèse du projet

Suite à la fermeture de l'ancienne poste, la commune a souhaité avoir une démarche proactive pour réimplanter une activité dans le local resté vacant.

Description du local

(voir plan et photos)
 Ce local d'environ 45m² est situé en plein cœur du bourg et profite d'un parking à proximité. Il est en cours de rénovation.



Il est attendu à un logement qui sera disponible à la location en même temps. Au-dessus de ce local il y a déjà un appartement loué.

Attentes et propositions de la Mairie

La Mairie de LANDIRAS souhaite que l'activité proposée par le porteur de projet ne constitue pas une concurrence manifeste aux commerces et services déjà présents sur la commune. Au contraire elle devra leur être complémentaire et constituer une réelle plus-value aux services déjà existants.

Le local est proposé neuf. La Mairie, en fonction du coût, pourra envisager certains travaux supplémentaires d'aménagement du local pour permettre l'implantation de l'activité si le projet est en adéquation avec ses attentes. Un complément de travaux pourra être à la charge du porteur de projet.

Au regard de la situation du local, la Mairie ne retiendra pas les projets qu'elle jugera pouvoir occasionner des nuisances sonores, nocturnes, olfactives, elle n'autorisera pas les commerces d'animaux de compagnie, elle n'autorisera pas non plus les activités à caractère religieux, sectaire ou politique.

► Bail dérogatoire :

La durée du bail sera définie d'un com-

mun accord entre le propriétaire et le porteur de projet mais ne pourra excéder 36 mois.

► Loyer :

Dans le cadre de son soutien à l'activité commerciale et de service, la commune de Landiras a décidé de proposer un loyer modéré et progressif.

Le loyer mensuel sera de 500 € avec 50 % de réduction la première année.

Le porteur de projet assumera le montant des charges ainsi que les dépenses de fonctionnement (charges fiscales comprises).

► Profil recherché :

Les personnes souhaitant faire acte de candidature devront être capables de démontrer leurs compétences et leurs motivations pour réussir dans l'action entreprise.

Ils devront disposer d'une expérience professionnelle ou d'une formation probante dans le domaine du commerce ou du service et de la gestion d'entreprises. Ils devront également être en mesure de disposer des financements pour lancer l'activité et assurer son fonctionnement.

► Modalités de candidatures

La sélection du candidat se fera en 2 temps :

- une présélection sera réalisée sur la base d'un dossier de candidature*
- les candidats présélectionnés auront

un entretien avec un comité de sélection pour permettre à la commune de faire son choix.

► Critères d'appréciation :

Le comité de pilotage statuera sur :

- la viabilité économique du projet (5 points maximum)
- la qualité et la nature de l'offre proposée (5 points maximum)
- l'impact sur l'attractivité (5 points maximum)
- l'expérience et la motivation du candidat (5 points maximum).

*Le dossier de candidature est à retirer sur le site internet de la Mairie de Landiras.

L'adresse d'envoi de l'acte de candidature* est la suivante :
Mairie de LANDIRAS
Place du XI Novembre
33720 LANDIRAS

Les dossiers seront déposés en version papier avant le 15 février 2019 à minuit.

Contact :

Tél. : 05 56 62 50 28

Mail : mairie.landiras@wanadoo.fr

Site : Landiras.fr

Journal CMJ

Le Conseil municipal des jeunes a pris exemple sur le Conseil Municipal en créant son propre journal. Une décision mûrement réfléchie et prise lors d'une réunion de travail. Alors pourquoi un journal du CMJ ? Afin de tenir informé les jeunes et les moins jeunes de nos activités, de nos projets...

Les sujets sont libres et choisis par les enfants en fonction de leur inspiration. C'est pour cette raison que vous trouverez des articles divers et variés.

Leur première édition a eu lieu en Juillet 2017. Depuis, nous en sommes à la quatrième édition et ils ont toujours autant plaisir à construire ce journal et espèrent que ce plaisir soit partagé. Ils y mettent du temps, du cœur et de l'énergie. Merci à eux.

Alice



Du nouveau à l'école

Journée plancha

Fin octobre, les journées sont encore belles, alors pourquoi ne pas innover et profiter du soleil qui nous chauffe le dos.

Nos cuisiniers sortent les fourneaux. Ils organisent pour le dernier jour avant les vacances de Toussaint, une gigantesque plancha. Christophe Felices, notre gestionnaire de cantine de la société *L'Aquitaine de Restauration*, est venu prêter main forte pour l'occasion.

Sur un air de musique, les enfants étaient tous ravis d'aller se faire servir de belles assiettes de ventrèche et de légumes du soleil. Ils ont tous défilé dans le calme devant les planchas.

Cette expérience réussie est à renouveler,



d'autant qu'elle a donné envie à d'autres enfants de venir rejoindre les copains le midi tellement cela sentait bon sur tout le parking des écoles.

Les Ateliers

Au revoir les NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) pour Landiras mais bonjour les Ateliers. Cette année encore, Landiras a choisi de garder les activités péri-scolaires chères aux enfants.

Tous les soirs des ateliers leur sont proposés, des ateliers qu'ils choisissent bien évidemment selon leurs envies. Quelques uns préfèrent aller à la piscine, d'autres préfèrent chanter. Le péri-scolaire propose un éventail d'activités pour le bonheur des enfants. Ils choisissent de jouer avec leur camarade dans la cour ? C'est possible aussi. Les animateurs ne sont pas tous occupés par des ateliers, ils sont également présents dans la cour

avec eux pour jouer ou pour faire les cadeaux de Noël qui orneront le sapin de la commune ou bien encore pour décorer cette grande salle de garderie ... il y en a des fenêtres à décorer !

Le Père Noël

Cette année encore, la Mairie de Landiras a commandé des cadeaux au Père Noël pour chaque classe sans oublier ceux de la garderie.

Les maîtresses et les maîtres ont passé commande en fonction de leurs désirs et des envies des enfants. Quelques classes ont choisi des jouets et d'autres des sorties cinéma, le principal pour chaque instituteur étant de voir des étoiles dans les yeux des enfants.

Quant à la garderie, elle a réservé le Père Noël pour l'après-midi du 21 décembre autour d'un grand goûter et peut-être des surprises.



Concert Franco-Tchèque

A l'initiative des Amis de l'Église un trio de musique classique est venu à l'église de Landiras pour le concert habituel du 11 novembre.

Soprano, flûte et piano se sont succédé en duo ou trio pour interpréter Dvorak, Ravel, Fauré pour les artistes les plus connus pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Aidés par la très belle acoustique de l'église, les musiciens s'en sont donné à cœur joie dans leur interprétation, plaisir communicatif qui a contribué à passer un bon moment de plaisir.



Concert « Coupe choux »

Vendredi 19 octobre les amateurs de Gainsbourg se sont retrouvés pour une soirée musicale animée pour un groupe local qui a jonglé avec les grands succès de ce musicien, « La Javanaise », « les Sucettes » complètement revisités musicalement. Cette mise en oreilles réussie on est parti vers des moments beaucoup plus rythmés, musique sud américaine, country, le tout commenté et animé avec beaucoup d'entrain par le chanteur saxophoniste, clarinettiste, guitariste, l'homme orchestre de la soirée, Nicolas Lescombe et son inséparable ukulélé !



Une comédie féroce, « les héritiers »

Ils sont affreux les héritiers, le frère et la sœur venus de Langon (de Bar-le-Duc dans le texte original) à Paris pour la mort du frère qu'ils n'avaient pas vu depuis 17 ans.

Mieux et faussement compatissants face à la compagne du défunt, dont ils ont manifestement oublié le prénom (Clémence ? Laurence ?), ils ont tôt fait de dégainer le code civil.

En effet aux yeux de la loi Florence

n'a droit à rien, tout était à Paul, et ils n'étaient ni mariés ni pacés...

Et les fâcheux sont venus - coïncidence bien sûr - avec une fourgonnette qui attend au pied de l'immeuble. Commence alors un étrange ballet, celui du dépouillement de la veuve, qui se résout à n'être que spectatrice. Tout cela sous les yeux d'une chauffagiste loquace et perspicace et d'un ami snob qui se révèle assez vite un bel hypocrite.

Et au milieu, un tableau de Soulages que les provinciaux confondent avec un barbouillage de Kévin Soulagès, 11 ans... Et des secrets sur le défunt... Et une idylle inattendue entre la veuve et la chauffagiste.

Servi par la verve des Compagnons de la Veillée, le texte d'Alain Krief aurait plu à Molière. Et les spectateurs ont ri à cet humour grinçant et à ces situations que personne n'a envie de vivre...



La Clef Bleue

Chers Landiranaï et habitants des alentours,

Le premier trimestre de la saison 2018-2019 s'achève tout doucement et nous pouvons déjà faire un premier bilan de notre association La Clef Bleue.

Nous sommes fières de compter plus de 180 adhérents en ce début d'année, une légère hausse donc par rapport à la saison dernière.

Il semblerait que notre choix d'étendre la distribution de nos flyers aux communes autour de Landiras ait porté ses fruits, en effet, des habitants de Podensac, Balizac, Pujols sur Ciron, Illats, Cérons, Bommès, St Symphorien etc... font désormais partie de nos adhérents.

Malgré tout, nous avons été contraintes de clôturer deux sections, la chorale et l'éveil musical qui comptaient malheureusement un nombre trop faible d'élèves.

Les autres sections ont fait le plein dès les premiers jours de la rentrée de La Clef Bleue au point même de refuser des inscriptions.. Nous rencontrons également un franc succès avec notre nouvelle section de self-défense qui compte déjà 16 adhérents. Il s'agit essentiellement de jeunes adolescentes qui semblent beaucoup apprécier leurs cours animés par Laurent. Nous espérons faire découvrir cette méthode à un plus grand nombre de personnes et envisageons d'ouvrir un cours à un horaire plus tardif qui serait plus accessible à certains adultes.

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année lors des évènements suivants :

Le 26 janvier 2019 à 14h au foyer municipal de Landiras, à notre assemblée générale annuelle, le samedi 16 mars 2019 à la salle polyvalente de Landiras pour notre soirée de la saint Patrick, ainsi que pour nos traditionnels lotos, les 15 décembre 2018, 26 janvier 2019, 30 mars 2019, et 18 mai 2019 prochains.

Nous vous donnons également rendez-vous les 9 et 10 février 2019 pour assister au concours « Prodiges-art » (piano, violon, flûte traversière...) qui se déroule pour la première fois au sein de notre commune avec entre autres, le soutien de La Clef Bleue et du CALL ainsi que celui de la mairie qui pour l'occasion a accepté de mettre à disposition la salle polyvalente.

Nous pourrions encourager certains de nos élèves qui y participeront accompagnés par leur professeur Claudine Mailard.

Télécharger les **Concours** sur www.prodige-art.fr **2019**

Piano
27 janvier, 17 février
17 mars 2019
tout instruments

Violon
Violon / Violoncelle
Violoncelle

Flûte traversière

Trompette

Harpe

PARIS
27 janvier, 17 février
17 mars 2019
tout instruments

LANDIRAS (33)
9 et 10 février 2019
tout instruments

CREIL (60)
3 mars 2019
tout instruments

PONTORSON (50)
10 mars 2019
piano, violon et harpe

CANNES (06)
24 mars et 28 avril 2019
tout instruments

LA LALVETAY 17 GILLES (81)
30 et 31 mars 2019
et trompette

Le Parnasse
Résidence La Mougnon - Bât B - 1376, avenue de Provence - 83600 PRAEURIS
Tél : 06 80 84 40 00 - e : christianepezo@hotmail.com - www.prodige-art.fr

À l'issue de la première journée de concours, le samedi soir, un concert caritatif sera donné dont l'entrée sera au tarif libre. Différents châteaux des environs en profiteront pour vous offrir une dégustation de leurs productions.

Nous tenons à vous souhaiter de joyeuses et bienheureuses fêtes de fin d'année.

Amicalement,
les filles du bureau de La Clef Bleue

News de l'APE

Nos premières manifestations se sont déroulées avec succès, halloween plein de petits monstres qui ont déambulé dans les rues de Landiras où les habitants ont été généreux en bonbons. Nous les remercions.

Nous avons continué avec le marché de Noël, 3^e édition réussie, beaucoup d'exposants, de visiteurs malgré le temps, mais réchauffement assuré par la garbure de *La Menonnaise*.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies avant, pendant et après (associations, personnel communal etc.).

Nous avons eu la visite du Père Noël et de Mickey. Le loto des enfants comme chaque année une réussite, très attendu par les enfants, enfin le Père Noël de



l'APE a laissé un cadeau à chaque enfant à l'école.

Vous pouvez monter dans les wagons de l'APE toute l'année.

Meilleurs vœux de l'APE.

Tour cycliste Alternatiba, Troc-plantes, Infos LGV, ...

De nombreux événements ont été organisés par l'association L.E.A. lors du dernier trimestre 2018, dont voici les principaux :

• Quelles alternatives en Sud-Gironde face au dérèglement climatique ?

C'est à l'occasion d'une étape à Landiras du Tour Cycliste Alternatiba les 22 et 23 septembre qu'une soirée a été organisée : forum des alternatives locales, apéritif offert par la municipalité, duo musical guitare/accordéon, rencontre avec les producteurs locaux, repas partagé, conférence / état des lieux.

Le lendemain, un petit déjeuner préparé par le Cercle, sur la place du village, a accompagné le départ des cyclistes. Cette manifestation a été réalisée avec la participation de plusieurs associations locales (*Cercle dou Peis, Amis du Barthos, Cercle de Landiras, Sepanso, Marché dou Peis, Les Maillons du coeur, ...*) et de producteurs locaux (viticulteur, brasseur, productrice de produits à partir de plantes aromatiques)

Changeons le système, pas le climat !

Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale, né en 2013. Il a réalisé en 2018 un tour cycliste de 5800 km à travers la France et les pays limitrophes qui s'est terminé par un rassemblement à Bayonne le 6 octobre. <https://reporterre.net/Alternatiba-renouvelle-la-bataille-du-climat>

• Troc-plantes : gratuit, participatif, et convivial !

Organisé le 20 octobre à Balizac, notre traditionnel troc-plantes d'automne a rencontré son succès habituel.

L'occasion d'échanger boutures, graines, plants, outils, pots vides, matériel, revues de jardinage ... et aussi infos, expériences et bonnes idées ! Le stand de l'association, consacré à des informations et des démonstrations sur la multiplication des plantes, a été très fréquenté.

Apéritif et auberge espagnole ont clos cette matinée jardinière.

Les plantes échangées ont enrichi d'autres jardins, les conseils de culture ont enrichi les pratiques, les paroles et les sourires ont enrichi chacune et chacun.



• Concilier gestion forestière et préservation de la nature

L'association L.E.A. a soutenu et relayé une journée de formation organisée par la *Sepanso* le 23 novembre à Lerm-et-Musset. Plusieurs thématiques très intéressantes sur ce thème ont été développées par les différents intervenants et une visite sur le terrain a illustré différentes pratiques sylvicoles. Des présentations sur les sujets abordés seront bientôt accessibles en ligne.

• LGV : où en est-on ?

Une réunion d'information s'est tenue le 7 décembre à Balizac :

– LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne : ces projets sont-ils toujours d'actualité ?

Le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) présenté lundi 26 novembre par Elisabeth Borne, ministre des transports, remet dans l'actualité le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse.

– LGV Tours-Bordeaux : retour d'expérience sur sa construction et sur sa mise en service. Avec la participation de Patrick Lantrès, président du Comité TGV Réaction Citoyenne.

Le vote de la loi d'orientation des mobilités (LOM) est prévu en février ... à suivre !

• Au programme du premier semestre 2019

Assemblée générale (date bientôt fixée), Exposition sur les Alternatives aux pesticides (début avril), Troc-Plantes printanier (samedi 4 mai)

Association L.E.A. (Landes Environnement Attitude) : découverte et protection de l'environnement en Sud-Gironde

Contact : lea.asso@free.fr

05 56 62 99 57



Gymnastique rythmique



Le bureau et l'équipe encadrante du club de gymnastique rythmique de Landiras souhaitent leurs meilleurs vœux à tous leurs adhérents : parents et gymnastes.

L'année s'est terminée par un goûter de Noël avec une démonstration d'enchaînements du secteur compétition et une danse de Noël présentée par les gymnastes de la section Loisir.

Les vacances scolaires finies, les gymnastes ont repris le chemin des cours de GR avec pour objectif : les compétitions organisées par la Fédération Française de Gymnastique.

Christelle Ricaud (présidente) :

06 83 74 78 28

Florence Hery (entraîneur) :

06 22 34 22 63

Ou mail :

associationglandiras@gmail.com

Concours canin d'obéissance

Les 1^{er} et 2 décembre a eu lieu notre concours d'obéissance qui s'est déroulé à notre club le samedi après-midi et le dimanche matin. Nous avons eu de la chance car le temps était avec nous.

Nous remercions la Municipalité pour son aide ainsi que la juge qui venait de Lille.

Voici les résultats :

• Brevet : M^{me} DELPLANQUE Catherine avec BETTY excellent.

• Classe I : M^{me} DAVIES Rachel avec JEDAI 1^{ère} 284/320 excellent.

• Classe II : M^{me} JOUET Marie-Hélène avec HINDIANA 1^{ère} 272.5/320 excellent.

• Classe III : M. GEERAERT Serge avec DENISE 1^{er} 289.5/320 excellent.

Le concours s'est terminé avec le repas et la distribution des prix.

Rendez-vous en 2019 le 30 novembre et le 1^{er} décembre pour un nouveau concours.

Bien chez soi ! Des ateliers collectifs pour le maintien à domicile

Proposés par SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) de la Gironde, 4 ateliers se sont déroulés à Landiras chaque lundi du mois de novembre et ont accueilli 14 participants. L'objectif de ces ateliers gratuits, financés par les 3 caisses de retraite CARSAT, MSA et SSI, était de sensibiliser en priorité les retraités et les aidants aux conséquences de la perte d'autonomie et aux solutions leur permettant de continuer à vivre dans leur logement.

Chaque atelier d'une durée de 3 heures, animé par une conseillère en économie sociale et familiale, un ergothérapeute et une ingénieure en maîtrise de l'énergie a permis de découvrir :

– des astuces et des conseils pour un logement pratique et confortable.

– les bons gestes et les postures pour éviter toutes douleurs, préserver sa colonne

vertébrale et connaître tous les accessoires pour continuer à vivre en toute autonomie. Les astuces pour avoir un logement :

- **économique** permettant de réduire ses factures d'énergie,
- **sain** pour préserver sa santé,
- **confortable** agréable à vivre et source de bien-être,
- **sécuritaire** évitant tout risque d'accident domestique.

Enfin, le dernier atelier à aborder les financements existants pour l'aménagement de son logement et comment se faire accompagner dans son projet.

Chaque professionnel a aussi apporté des conseils adaptés aux espaces de vie des participants en insistant sur les gestes à adopter et les détails pratiques.

Pour toutes adaptations de votre logement, renseignez-vous auprès de : SOLIHAGironde 05 56 33 88 88

Le Cercle de Landiras

Le Cercle de Landiras vous souhaite une belle année 2019 sous le signe du partage culturel et gourmand !

Fort d'une histoire qu'il déroule sur presque un siècle, le Cercle se réinvente à partir de 2018 ! Sous l'impulsion de la Municipalité et de Landiranaï(s) désolés de voir la place du village privée de son café restaurant, élus et bénévoles motivés, convaincus de répondre à l'appel des habitants, ont décidé d'œuvrer ensemble pour rouvrir le Cercle de façon pérenne.

Au programme 2019, musique, spectacles vivants, Apéros du Marché et du Vendredi, après-midis jeux et cartes, mercredi des pit-chounes, veillées au jardin, ateliers cuisine d'ailleurs... et en prévision l'ouverture d'un restaurant après les travaux de rénovation et mise aux normes prévus fin 2019.

En bref les idées ne manquent pas pour que le Cercle redevienne ce lieu convivial où il fait bon se retrouver, partager un moment autour d'un café, un petit plat ou un apéro.

Les Cercles des Landes et du Sud Gironde sont aujourd'hui accompagnés par la Fédération des Cercles de Gascogne qui les fait vibrer à l'unisson pour faire battre le cœur de nos campagnes. Celui de Landiras les a rejoint pour devenir ce vecteur pour-

voyeur de lien social, culturel et gourmand propre au café du village.

La tâche est complexe et chronophage pour le noyau dur des bénévoles et va bien au delà de l'organisation des Apéros. Mais la récompense, ce sont ces moments conviviaux passés derrière le comptoir et les rires partagés des joyeux adhérents...

En conclusion, merci 1000 fois à l'équipe des fidèles bénévoles, aux nouveaux qui se proposent pour les prochaines dates d'ouverture et à la municipalité pour avoir initié ce second souffle au Cercle et accordé sa confiance aux membres du bureau.



Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Police - Gendarmerie 17
- Appel d'urgence européen 112
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Accueil sans abri : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Enfants disparus : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Suicide Écoute : 01 45 39 40 00
- Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57
- Urgences mains : 05 56 79 56 94
- Communauté de Communes : 05 56 76 38 00
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 63
- Trésorerie de Cadillac : 05 56 62 65 01
- Agence postale communale : 05 56 76 47 98
- COVED : 0800 132 232
ordures ménagères et collecte sélective
- Service aux malentendants : 114
- Portage des repas : 05 56 76 38 00
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 980 980 930
- EDF Langon : 0 972 675 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux (Suez) : 09 77 40 10 14 - 09 77 40 10 13
- ENGIE : 09 69 39 99 93
- Pôle Emploi : 3949

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal à paraître le 15 avril 2019

Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à Jean-Marie Gossart (gossartjm@yahoo.fr) ou à la mairie (mairie.landiras@wanadoo.fr), avant le 6 mars 2019.

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant
Responsable de la publication : Jean-Marie Gossart
Ont collaboré à ce numéro : Laurent André, Line Baraduc, Elisabeth Broeders, Denise Cassou, Gilles Chassagne, Sandrine Chevalier Porlier, Alain Giroire, Jean-Marie Gossart, Séverine Izard, Jean-Marc Pelletant, Isabelle Poirier, Christèle Ricaud, Roland Robin
Conception Visiblement - 06 34 28 26 60
Tiré à 1000 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.

Assemblée Générale : 12 janvier à 18 h au Cercle.
Pour vous tenir informé, allez donc liker notre page FB.
Adhésion annuelle (de soutien) : 5€ - Contact : cercledelandiras@gmail.com